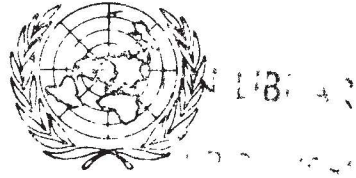




NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
GENERALE
A/36/518
18 septembre 1981
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS/
ARABE

Trente-sixième session
Point 118 de l'ordre du jour provisoire*

UN/SA COLLECTIF 17

REGLEMENT PACIFIQUE DES DIFFERENDS ENTRE ETATS

Lettre datée du 16 septembre 1981 adressée au Secrétaire général
par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de
l'Iraq auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le texte d'une note publiée par le Ministère des affaires étrangères de l'Iraq et qui a trait à la collaboration entre le régime iranien et l'entité sioniste dans le domaine de l'armement. Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de cette note comme document officiel de l'Assemblée générale au titre du point 118 de l'ordre du jour provisoire.

Le Chargé d'affaires,
(Signé) Saib A. BAFI

* A/36/150.

ANNEXE

Collaboration entre le régime qui détient le pouvoir en Iran
et l'entité sioniste, dans le domaine de l'armement

Le samedi 18 juin, un avion-cargo de type Canadair C-AL44 appartenant à une compagnie commerciale argentine s'est écrasé en territoire soviétique à proximité d'Erevan, en Arménie, alors qu'il effectuait le troisième des 12 vols prévus pour amener de Tel-Aviv à Téhéran des armes, munitions, pièces détachées et autres articles fabriqués aux Etats-Unis et envoyés en Iran par l'entité sioniste.

Le jeudi 20 août 1981, la chaîne de télévision américaine ABC a diffusé un programme intitulé "Nightline" où était interviewé l'ancien Président de la République d'Iran Abul Hassan Bani Sadr. Ce dernier a affirmé que les Israéliens vendaient depuis longtemps des armes et du matériel militaire à l'Iran, ajoutant qu'il s'était pour sa part opposé à toute transaction avec Israël et qu'il avait fait valoir, lors des réunions du Conseil des ministres, que les Iraniens devraient conclure la paix avec l'Iraq et ne pas s'engager dans ce genre d'opérations. L'ancien Président iranien a affirmé que ses efforts dans ce sens avaient été contrariés parce que les chefs religieux au pouvoir craignaient que si le conflit avec l'Iraq prenait fin, l'armée ne se retourne contre eux et ne les renverse. Abul Hassan Bani Sadr s'est exprimé en ces termes : "Ce qui est étonnant, c'est que cet achat d'armes à Israël révèle combien est grande la soif de pouvoir des mollahs. Lorsque j'étais Président de la République, il n'était question que d'achats indirects et je m'y étais opposé en disant que si nous étions contraints d'acheter des armes aux Israéliens, pourquoi ne pas faire la paix avec les Iraquiens, ce qui était bien préférable".

Le vendredi 28 août 1981, un porte-parole officiel du Gouvernement chypriote a déclaré à Nicosie que "l'avion argentin de type Canadair C-AL44, numéro de vol 224 IR, s'était posé le 17 juillet 1981 sur l'aéroport international de Larnaka pour refaire le plein de carburant". Répondant à une question posée au sujet de l'avion argentin, le porte-parole chypriote a déclaré ce qui suit :

1. Le 11 juillet 1981, l'avion en question a atterri à l'aéroport de Larnaka, en provenance de Tel-Aviv et est reparti pour Téhéran le jour même avec à son bord 50 caisses d'un poids de 6 750 kg; le commandant de bord était le capitaine McPherty.

2. Le 12 juillet 1981, ce même avion s'est posé à l'aéroport de Larnaka en provenance de Téhéran et est reparti le même jour pour Tel-Aviv, sous le commandement du capitaine Cordero.

3. Le 13 juillet 1981, l'avion, venant de Tel-Aviv, s'est posé à nouveau à Larnaka et est reparti le lendemain matin de très bonne heure pour Téhéran. De retour à Larnaka le 14 juillet 1981, il est reparti le même jour pour Tel-Aviv, sous le commandement du capitaine Cordero.

/...

La coopération qu'entretiennent l'Iran et l'entité sioniste dans le domaine de l'armement n'est pas un secret si bien gardé qu'il ait besoin d'être divulgué ou ses liens confirmés par l'ancien Président iranien Abul Hassan Bani Sadr. Mais l'importance de ce qu'a révélé Bani Sadr réside peut-être dans le fait que c'est un aveu d'un responsable iranien dont il est impossible, étant donné les responsabilités très élevées dont il était investi en Iran, qu'il donne des informations fausses ou incomplètes : il s'agit donc là de preuves irréfutables et dont l'authenticité ne saurait être mise en doute à moins qu'il se trouve quelqu'un pour prétendre être mieux informé des questions iraniennes que les Iraniens eux-mêmes - et qui plus est, que l'ancien Président iranien et Commandant en chef des forces armées de son pays.

L'incident bien connu concernant l'avion argentin et la déclaration du porte-parole officiel chypriote sur les trois vols effectués entre Tel-Aviv et Téhéran, puis les propos tenus par l'ancien président Bani Sadr, qui a reconnu l'existence d'une entente, en matière d'armement, entre l'Iran et l'entité sioniste ne constituent ni les premiers ni les derniers éléments de preuve révélateurs de l'ampleur de la coopération établie dans ce domaine entre les deux parties. Depuis le premier mois de la guerre que l'Iran a déclenchée contre l'Iraq, il y a eu pléthore d'informations faisant état de tractations clandestines, directes et indirectes, entre responsables iraniens et israéliens en vue de la conclusion, entre l'entité sioniste et l'Iran, d'un marché concernant la fourniture d'armes, et indiquant que Tel-Aviv avait effectivement livré à Téhéran les types d'armes, de matériel militaire et de pièces détachées qui lui étaient nécessaires.

Les nouvelles diffusées par la presse et les autres moyens d'information de divers pays n'ont laissé subsister aucun doute quant à l'existence d'une coopération entre l'Iran et l'entité sioniste dans le domaine de l'armement. Le numéro du 21 octobre 1980 d'Afrique-Asie, revue publiée à Paris, contenait un article de son correspondant de Téhéran qui rapportait que des experts militaires et civils israéliens étaient arrivés en Iran trois jours après le début de la guerre pour prêter assistance à l'état-major iranien, dont certains membres les plus importants entretenaient d'étroites relations avec le service de renseignements israélien MOSSAD.

Le 2 novembre 1980, l'hebdomadaire britannique Observer a signalé qu'Israël avait envoyé plusieurs cargaisons de matériel de guerre à l'Iran et que d'autres livraisons de pièces détachées avaient été faites par des navires battant pavillon d'autres Etats lors de leur passage dans les trois ports iraniens (Bandar Abbas, Shah Behar et Bouchir).

Le 3 novembre 1980, le périodique ouest-allemand Die Welt a rapporté qu'Israël avait livré à l'Iran des pièces détachées pour des armements de fabrication américaine et notamment des chasseurs F-4. Ce matériel était envoyé par mer sur des navires arborant le pavillon de pays tiers et empruntant des routes inhabituelles avant leur arrivée en Iran en provenance d'Israël.

Le périodique Al Watan Al Arabi, publié à Paris le 5 novembre 1980, la revue française V.S.D. du 11 novembre 1980 et Jeune Afrique du 14 novembre 1980 ont fait état de la coopération militaire entre l'Iran et Israël. Selon Al Watan Al Arabi, un navire israélien transportant des armes et des pièces détachées avait fait escale dans le port belge d'Anvers avant de se rendre dans d'autres ports européens pour y décharger sa cargaison qui avait alors été réexpédiée en Iran. V.S.D. a affirmé qu'Israël avait clandestinement approvisionné l'Iran en armes et en pièces détachées depuis plusieurs mois, à la suite de contacts entre des envoyés israéliens et des responsables iraniens. Quant à la revue Jeune Afrique, elle a révélé que des tractations commerciales entre les Israéliens et les Iraniens au sujet de la fourniture à l'Iran d'armes, de munitions et de pièces détachées s'étaient déroulées aux Pays-Bas.

Le 31 mars 1981, le quotidien koweïtien Al Siyassa a indiqué que selon des sources bien informées de Paris, Israël avait réexpédié en Iran six moteurs d'avion F-15 qui avaient été envoyés à Tel-Aviv pour réparations et entretien. Ce journal a ajouté que l'affaire avait été conclue par l'intermédiaire d'un pays européen qui entretenait d'étroites relations avec Israël.

Le 15 juillet 1981, la chaîne de télévision américaine ABC a exposé qu'Israël approvisionnait depuis longtemps l'Iran en matériel et armement destinés à être utilisés dans la guerre contre l'Iraq et qu'un marché d'une valeur de 10 millions de dollars des Etats-Unis avait été conclu à cet égard pendant la première semaine de juillet par l'intermédiaire de courtiers européens. Il s'agissait essentiellement de canons de 106 mm et de leurs munitions. Un pont aérien avait été établi entre Israël et l'Iran à compter du dimanche 12 juillet 1981 et le transport de ces marchandises était effectué par des avions de type Bristol Britannia qui n'étaient immatriculés ni en Israël, ni en Iran.

Le 21 juillet 1981, le quotidien israélien Maariv a révélé que Téhéran s'était adressé à un certain nombre de trafiquants d'armes et d'intermédiaires étrangers pour se procurer auprès d'Israël des armes, des munitions et des pièces détachées. Il a ajouté que c'est avant la libération des otages américains que l'Iran avait demandé à Israël de lui vendre ces armements.

Le 24 juillet 1981, les deux quotidiens argentins Cronica et La Prensa ont affirmé que l'avion argentin qui s'était écrasé en territoire soviétique transportait des armes et du matériel militaire d'Israël en Iran.

A Londres, le Sunday Times, dans son numéro du 26 juillet 1981, a donné des précisions sur l'affaire de l'avion argentin et a indiqué que la personne qui avait été chargée de livrer les armes de Tel-Aviv à Téhéran était le trafiquant d'armes britannique Stuart Allen McPherty. Le journal a ajouté que selon des informations qu'il avait obtenues de l'associé de ce personnage, un Suisse nommé Andreas Gini, trois cargaisons avaient été livrées à l'Iran les 12, 13 et 17 juillet 1981 avant que l'avion ne s'écrase le 18 juillet.

Ce journal a rapporté les propos d'Andreas Gini selon lesquels les autorités israéliennes avaient tenu à ce que toutes les armes, le matériel et les pièces détachées soient accompagnés, à leur départ de l'aéroport de Tel-Aviv, de documents officiels indiquant, dans le détail, les marchandises transportées, mais sans préciser leur destination finale.

Parallèlement, les Iraniens avaient tenu à utiliser l'aéroport de Larnaka (Chypre) comme station préliminaire, affirmant que cette méthode avait été utilisée auparavant et s'était avérée sûre.

Selon ce journal, Gini aurait affirmé "être convaincu que c'étaient des éléments de l'Organisation de libération de la Palestine à Larnaka qui avaient dénoncé l'opération et en avaient informé les Soviétiques. Ces derniers attendaient l'avion aux frontières".

Le 27 juillet 1981, le quotidien français Le Figaro a publié un rapport sur l'affaire de l'avion argentin et la coopération militaire entre l'Iran et l'entité sioniste, affirmant que "des représentants de Khomeiny avaient établi, il y a quelque temps, un contact très secret à Londres avec des représentants d'une société israélienne qui oeuvre clandestinement dans l'intérêt du Gouvernement israélien". Le 27 juillet 1981 également, la revue ouest-allemande Der Spiegel rapportait que : "la République islamique d'Iran avait trouvé en Israël un nouveau fournisseur d'armes. Depuis quelque temps, les acheteurs d'armes avaient essayé de trouver pour l'ayatollah Khomeiny des sources d'approvisionnement en armes. Khomeiny reçoit maintenant, non pas en raison de ses efforts, mais du consentement d'Israël, des armements et des pièces détachées par le biais d'intermédiaires européens".

Le 29 juillet 1981, le journal suisse La Tribune de Lausanne rapportait, sous le titre "Armements israéliens à destination de l'Iran", que le transporteur de ces armes était un homme d'affaires suisse du canton de Zurich, qui avait déclaré organiser le transport par avion d'une quantité importante de matériel militaire d'Israël vers l'Iran et que cette activité n'était pas illégale. A Berne, les informations publiées sur ce sujet n'ont pas ému les autorités fédérales suisses. Il n'en demeure pas moins que le nom de la Suisse est une fois de plus lié à des opérations de trafic d'armes préjudiciables, activité que la législation suisse cherche à empêcher.

A partir du jeudi 20 août 1981 et ce pendant trois jours, la chaîne de télévision américaine ABC s'est attachée à élucider les liens étroits entre l'entité sioniste et l'Iran dans le domaine de l'armement et a diffusé les résultats des enquêtes auxquelles elle avait procédé dans un certain nombre de capitales depuis quelques mois. Ces enquêtes ont permis de confirmer que les tractations entre l'entité sioniste et l'Iran en matière d'armements avaient d'abord lieu par l'intermédiaire d'une tierce partie, puis ont pris la forme de négociations directes. La chaîne de télévision ABC a rassemblé tous les documents, noms de personnes et d'avions affrétés pour le transport des armes et copies des virements pertinents perçus par le Gouvernement israélien par l'intermédiaire de sa mission à Zurich (Suisse).

Les détails révélés par ABC ne couvrent pas toutes les transactions militaires qui ont eu lieu entre l'entité sioniste et l'Iran. Ils constituent toutefois une preuve, étayée par les documents concernant la coopération entre les deux parties. On dispose en outre de la déclaration de l'ancien Président iranien Abul Al-Hassan Bani Sadr, mentionnée au début de la présente note, où il a reconnu le fait.

Les documents rendus publics par ABC indiquent que deux hommes d'affaires français sont arrivés en juillet 1980 à Téhéran sur l'invitation du Gouvernement iranien. Après que la guerre avec l'Iraq ait éclaté, le Ministère iranien de la guerre a invité ces deux Français à rencontrer les commandants des forces armées, de terre, de mer et de l'air, qui ont dressé des listes du matériel militaire dont ils avaient besoin, en demandant notamment qu'il leur soit fourni d'urgence des pneus pour les avions F-4 dont l'Iran dispose d'un grand nombre. Les Français ont soumis immédiatement cette demande à Paris, par l'intermédiaire de l'ambassade d'Israël. En octobre 1980, un avion en provenance de Tel-Aviv est arrivé dans la ville de Nîmes, dans le sud-ouest de la France, chargé de 250 pneus en caoutchouc destinés aux avions F-4. D'autres cargaisons sont également arrivées dans cette ville, y compris un moteur pour char Scorpion qui devait être suivi de 50 autres. Des pièces détachées pour chars M-60 sont également arrivées à Nîmes après avoir transité par un port italien. Tout ce matériel a été chargé à bord d'un autre avion affrété par une société luxembourgeoise, la Cargolux, et a pris la direction de Téhéran. La mission militaire israélienne à Zurich a touché 300 000 dollars des Etats-Unis pour les pneus d'avion. A cette même époque, Israël a également fourni à l'Iran des pistolets mitrailleurs, dont une première cargaison est arrivée au Portugal et a été acheminée ensuite vers l'Iran.

La chaîne ABC a questionné à ce sujet son correspondant à Tel-Aviv, qui a expliqué que la censure l'empêchait de dire quoi que ce soit. Il a affirmé que le secrétaire de Begin lui avait indiqué que :

"Les coutumes israéliennes interdisent de révéler toute information au sujet des ventes d'armes".

Selon ce correspondant, Israël n'a ni démenti ni confirmé ces informations. Toutefois, Bani Sadr a affirmé au correspondant de la chaîne ABC à Paris que "ces relations avec Israël avaient commencé avant la guerre avec l'Iraq" et que lui - Bani Sadr - y était personnellement hostile. Il avait fait savoir à Khomeiny qu'"il valait mieux se réconcilier avec l'Iraq que d'entretenir des relations militaires avec Israël".

ABC a également demandé des renseignements à Jody Powell, attaché de presse de l'ancien président Jimmy Carter, sous la présidence duquel ces transactions avaient eu lieu. Celui-ci s'est montré très réservé, mais a déclaré : "Nous sommes conscients de ce que l'Iran avait grandement besoin d'armes". Il a déclaré également : "Nous savions aussi que l'Iran recevait des armes d'Israël" et que le Gouvernement de Carter a abordé la question avec Israël. Ce dernier n'a toutefois pas admis que ces transactions aient eu lieu, mais a dit qu'il prendrait le fait en considération.

/...

Les dirigeants iraniens ont gardé le silence et ont tout fait pour garder secrète leur coopération militaire avec l'entité israélienne, pensant que cela serait possible bien que de nombreux renseignements aient été révélés et que la presse et d'autres organes d'information de divers pays en aient fait état. Toutefois, du fait de l'incident de l'avion argentin et de la révélation de la réalité de la coopération militaire entre l'entité sioniste et l'Iran, avec divulgation de noms, de chiffres et de dates et de la déclaration du vendeur d'armes suisse qui s'était engagé à transporter d'importantes quantités d'armes, de matériel et de pièces détachées de Tel-Aviv en Iran, et après que Bani Sadr ait admis et confirmé que son pays avait coopéré avec l'entité sioniste dans ce domaine, une certaine confusion a régné à Téhéran et a trouvé son expression dans les déclarations prononcées par les dirigeants iraniens.

Le 26 juillet 1981, le Ministère iranien des affaires étrangères a publié un communiqué officiel intitulé "Le complot de l'agence Associated Press contre la révolution islamique en Iran" dans lequel il démentait catégoriquement la nouvelle de la chute de l'avion argentin, qu'il a qualifiée de mensonge éhonté.

Le communiqué du Ministère iranien des affaires étrangères contenait un paragraphe sur l'accident de l'avion, ainsi conçu : "Il s'agirait, comme le prétend l'URSS, de la chute d'un avion argentin dans ce pays et de l'allégation selon laquelle il n'y aurait aucune trace de cet avion. L'Associated Press a conté au monde une 'fable' en prétendant que cet avion effectuait des trajets entre Tel-Aviv et Téhéran et transportait des armes d'Israël en Iran".

A ce stade, nous posons la question suivante : comment concilier la "déclaration" de l'URSS qui prétend que l'avion argentin aurait été détruit sans laisser de trace et qu'il n'est pas possible d'envoyer une délégation chargée d'enquêter à ce sujet et l'allégation de l'Associated Press? Comment le monde pourra-t-il croire qu'un avion exposé à un accident aérien s'écrase sans laisser de trace? S'il y a réellement eu collision, qu'est-il advenu de l'avion soviétique?

Ayant donc catégoriquement démenti l'information diffusée le 23 juillet 1981 par l'Union soviétique et retransmise par les agences de presse selon laquelle un avion argentin se serait écrasé, le Ministère iranien des affaires étrangères précisait ensuite dans son communiqué que : "Notre grand peuple connaît et comprend parfaitement les raisons de l'hostilité des agences de presse envers la révolution islamique et le Ministère des affaires étrangères affirme qu'il s'agit là d'un mensonge éhonté".

Le lundi 27 juillet 1981, Bahzad Nabawi, ministre iranien des affaires exécutives et porte-parole du gouvernement, admettait que l'avion s'était écrasé mais démentait catégoriquement, lors d'une conférence de presse tenue à Téhéran, que l'avion qui avait disparu au-dessus du territoire de l'Union soviétique transportait des armes achetées à l'entité sioniste.

M. Nabawi a refusé de préciser la nature de la cargaison que l'avion avait amenée en Iran avant d'entrer en collision lors de son voyage de retour avec un avion soviétique au-dessus du territoire de l'URSS.

De son côté, M. Hashimi Rafsanjani, président du Parlement iranien, a admis le 28 juillet 1981, lors d'une déclaration au journal Kihan et à Radio Téhéran que l'avion argentin livrait des armes à Téhéran. Il a déclaré que l'avion avait été détruit lors de son voyage de retour une fois les armes déchargées.

Le 19 août 1981, le Chargé d'affaires de l'ambassade d'Iran à Beyrouth, M. Mohsen Al-Mussawi, a déclaré que l'Iran avait acheté des armes sur le marché international et que ces armes avaient été acheminées par mer d'Islande à Chypre d'où elles étaient transportées par l'avion argentin avant que celui-ci ne soit abattu.

Le 23 août 1981, l'agence de presse officielle iranienne Pars a annoncé que : "M. Hussain Mussawi, ministre des affaires étrangères, avait déclaré que si le Gouvernement iranien avait acheté des armes à Israël, cette transaction devait avoir été négociée sur l'ordre de Bani Sadr, le Président déchu qui, alors qu'il était en fonctions, était également Commandant en chef des forces armées iraniennes".

Alors que les dirigeants iraniens et leurs porte-paroles se contredisaient en essayant de camoufler et de cacher la véritable mission de l'avion argentin, une déclaration du porte-parole du Gouvernement chypriote en date du 28 août 1981 a mis les points sur les i et a contrecarré les tentatives du régime de Khomeiny de dissimuler, de déguiser et de nier sa coopération en matière d'armement avec l'entité sioniste.

Cette coopération n'est pas partie de rien et traduit non seulement l'existence de relations bilatérales mais met également en lumière des faits nouveaux qui font clairement apparaître le rôle joué par le régime de Khomeiny dans la région, rôle dont la nature a été confirmée par Jody Powell, attaché de presse de l'ancien président américain Carter, quand il a admis que Washington était au courant à l'avance du fait que des armes et des pièces détachées américaines étaient exportées vers l'Iran par l'intermédiaire d'Israël.

Le Gouvernement de la République d'Iraq souligne que la coopération militaire entre l'Iran et l'entité sioniste n'était pas un secret très bien gardé et était connue de plusieurs parties, tant dans notre région qu'à l'extérieur. Toutefois, le Gouvernement iraquien considère que la mise à jour de cette coopération est importante d'abord parce qu'elle prouve clairement que l'attitude réelle du Gouvernement iranien est loin de correspondre à ses déclarations et en second lieu parce qu'elle met en lumière la volonté des Etats-Unis de garder secrète la coopération irano-sioniste et de nier en avoir eu connaissance au préalable. Maintenant que Jody Powell a reconnu que Washington était au courant de l'exportation d'armes et de pièces détachées d'origine américaine vers l'Iran par l'intermédiaire d'Israël, la lumière a été faite sur la position des Etats-Unis : ils sont sans doute possible partie à cette coopération.

/...

Depuis les premiers jours du conflit avec l'Iran, l'Iraq a déclaré qu'il était pleinement disposé à négocier un règlement pacifique, honorable et juste qui garantirait les droits légitimes des deux parties, et qu'il était prêt à établir avec l'Iran des relations normales fondées sur les principes de la dénonciation des politiques d'agression et d'hégémonie, de respect de l'indépendance d'autrui, de la non-ingérence dans les affaires intérieures et de l'application du principe interdisant l'annexion de territoires appartenant à d'autres Etats. Toutefois, l'Iran a toujours répondu par la négative à toutes les ouvertures de paix de l'Iraq et a refusé de coopérer avec les différents organismes et organisations internationaux désireux de parvenir à un règlement pacifique du conflit qui garantirait les droits des deux parties conformément aux principes susmentionnés. L'Iran a au contraire cherché à poursuivre le conflit, encouragé par la coopération avec les milieux impérialistes et sionistes dont nous avons fait plus haut un exposé détaillé.
